



Demande de travaux au propriétaire

Par **CHTIPILOU**, le **07/07/2008** à **10:43**

Bonjour, je suis nouveau membre de ce forum, et j'apporte une nouvelle question:

Je suis locataire, depuis 5 mois env. et de bons rapports avec mon propriétaire. Toutefois, lors de mon emménagement, suite à un état des lieux d'huissier, j'ai établi et transmis un lettre AR au notaire concernant les divers problèmes découverts après mon emménagement. et depuis plus de nouvelles, ni du propriétaire ni du notaire. J'aimerais connaître mes droits concernant des travaux de remplacement de chauffe-eau électrique qui ne donne pas suffisamment d'eau chaude, de remplacement de porte de garage et porte d'entrée vétustes, et non sécurisées, et n'étant pas étanches au froid.

Je paie mon loyer en temps et en heure et ne suis pas avare d'entretenir la maison (exemple nettoyages de la toiture en toles que j'ai réalisé moi-meme.

Y-A-t'il un texte vers lequel me rapprocher au cas ou une entente amiable ne soit pas possible?

Par **CHTIPILOU**, le **08/07/2008** à **19:00**

Un petit rappel pour me faire rmonetr dans le forum, y'a pas d'urgence, vous etes certainement en congès alors pour ceux qui sont encore là: bonnes vacances et pour ceux qui vont rentrer : bonne reprise.

Par **domi**, le **08/07/2008** à **21:36**

Adressez une LRAR à votre propriétaire en lui demandant de faire les travaux .S'il refuse ou ne répond pas , adressez vous à l'ADIL de votre ville qui vous aidera dans vos démarches .
Domi